

Réf: Dossier N° : 24496

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BLR COMMUNICATION »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY COCODY CENTRE ,LOT 67 ILOT
110, BP 268 ANYAMA**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 12 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BLR COMMUNICATION » .

Objet: Communication sur tous supports, publicité, événementiel, imprimerie, site web, informatique, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires et en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY COCODY CENTRE ,LOT 67 ILOT
110, BP 268 ANYAMA

GERANT: Monsieur BAMBAMBA NOUHO .

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13081 du 13/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10227 du 13/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

